



## Objectifs VEA

Afin de diminuer l'appréciation subjective des équipes, la « Note d'appréciation globale du jury » correspond à des objectifs auxquels nous pouvons répondre par « Oui » ou par « non ».

Ces objectifs sont « S.M.A.R.T » :

**S** = Spécifiques

**M** = Mesurables

**A** = Acceptables

**R** = Réalistes

**T** = Temporellement définis

Cette note compte pour 10 points maximum. Pour cette catégorie, les objectifs suivants sont définis :

### Objectif 1

La personne est-elle sauvée ?

**Max. 4 points**

### Objectif 2

Mise en place du VEA en une seule fois ?

**Max. 3 points**

### Objectif 3

Engagement de l'extinction réussi ?

**Max. 3 points**